



ACEL

de Studentevertrieder

Objectif 2014

Introduction

Le nouveau gouvernement luxembourgeois, issu des élections du 7 juin 2009, se voit confronté à de nombreux défis, en partie aggravés par la crise économique actuelle.

L'Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois (ACEL), en tant que représentant d'environ 10000 étudiants, se permet avec le présent document de présenter ses revendications et propositions aux responsables politiques ainsi qu'au grand public.

Ce document n'illustrera pas seulement quelques revendications mais également des propositions et servira de base pour l'évaluation des efforts qui seront nécessaires dans les cinq années à venir.



Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois

BP 63 | L-7201 Walferdange
1, rue de la Loge | L-1945 Luxembourg

contact@acel.lu | www.acel.lu
+352 691 420 538 / 539 / 540

BCEE LU56 0019 2100 0834 4000
CCPL LU94 1111 0915 5887 0000

RCS Luxembourg F969



SPUERKEESS

La représentation des étudiants

Un des trois piliers du travail de l'ACEL consiste en la représentation des étudiants auprès des autorités politiques. A ce sujet, le comité de l'ACEL entretient un contact régulier avec les responsables du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et avec le Ministère du Travail et de l'Emploi.

Dans les 25 dernières années, l'ACEL a suivi de près de nombreux projets du gouvernement, notamment la réforme de l'aide financière pour les études supérieures, le concept de la foire de l'étudiant, le développement d'un environnement favorable aux futurs chercheurs ainsi que l'évolution de l'Université du Luxembourg. Afin de garantir cette étroite collaboration à l'avenir, l'ACEL revendique :

- l'ouverture d'esprit des responsables politiques à l'égard des idées et revendications de la part des associations estudiantines
- un support tant financier qu'infrastructuel des associations d'étudiants
- que les décisions prises par le gouvernement soient transparentes et compréhensibles et aient été discutées antérieurement avec les associations d'étudiants

Accès au monde universitaire

L'ACEL, tel les autorités, défend fermement l'idée que chaque étudiant puisse poursuivre les études de son choix et que l'Etat offre une aide adaptée à chaque étudiant.

Or, la politique doit également créer des conditions qui garantissent à l'étudiant, une liberté de choix du système et du lieu d'étude. Des contraintes, telles que le « Décret Simonet » en Belgique ou des restrictions pour les étudiants étrangers de médecine en Autriche, doivent être évitées et des accords bilatéraux doivent améliorer la situation de l'étudiant.

Dans le cadre de la réforme de l'Enseignement Secondaire, il faut impérativement tenir compte du fait que le diplôme de fin d'études secondaires et le diplôme de fin d'études secondaires techniques générales constitue le « billet d'entrée » pour le futur étudiant. Il est donc primordial de veiller à ce que chaque diplôme de fin d'études secondaires et de fin d'études secondaires techniques générales, acquis au Luxembourg, soit reconnu à l'étranger et qu'il permette également à l'étudiant d'entamer ses études dans le pays de son choix sans aucune restriction. L'exemple du système universitaire suisse, qui ne reconnaît pas le diplôme de la section A de l'enseignement secondaire classique, suite au manque de cours scientifiques dans les classes terminales, est déplorable. Ces mesures, par contre, ne doivent en aucun cas affecter les compétences linguistiques des lycéens. Le Ministère de l'Education Nationale devra considérer le fait que dans certains pays (dont la Suisse), deux langues étrangères bien maîtrisées sont nécessaires à l'inscription aux universités. De plus, il faudra veiller à ce que le diplôme de fin d'études secondaires restera un diplôme respecté et reconnu.



Information et orientation des élèves et étudiants

Une des priorités du travail de l'ACEL consiste en l'information des étudiants et futurs étudiants. A cette fin, l'ACEL propose une multitude de supports d'information :

- des séances d'information organisées sur initiative des directeurs de lycée à travers le pays
- le « Guide du Futur Etudiant », publication regroupant des informations pratiques et actuelles, de première main, sur les villes universitaires fréquentées par des étudiants luxembourgeois
- la participation à la Foire de l'Étudiant, organisée par le Centre de Documentation et d'Information sur l'Enseignement Supérieur (CEDIES), où l'ACEL et ses cercles membres complètent les offres d'informations des différents établissements d'enseignement supérieur.

Dorénavant, il faudra que l'information des futurs étudiants soit complétée par une orientation, car seule une orientation complète et précise peut aider à réduire le nombre d'échecs scolaires et limiter le chômage des universitaires.

L'ACEL exige donc que les élèves des classes terminales soient au mieux informés et orientés et qu'on les renseigne au mieux sur les débouchés sur le marché du travail. Ce n'est qu'ainsi, qu'ils pourront entamer leurs études en connaissance de cause, tout en gardant leur liberté de choix.

L'ACEL approuve ainsi l'initiative du programme gouvernemental qui prévoit la création d'une structure unique, regroupant toutes les informations sur les études et les formations ainsi que sur le marché de l'emploi de par l'implication de l'ADEM.

D'ailleurs, l'ACEL réclame l'organisation de séances d'informations pour les élèves des classes terminales, et ceci à échelle régionale. Lors de ces séances, les élèves devront être informés sur les débouchés sur le marché de l'emploi et sur les aspects administratifs de la poursuite des études et la vie estudiantine y relative. Les trois piliers de cette campagne d'information pourront alors être assurés respectivement par :

- l'ADEM, pour les perspectives du marché de l'emploi
- le CEDIES, pour le volet des informations administratives
- l'ACEL, pour les conseils pratiques.

Il faut alors noter qu'une orientation d'une telle envergure ne peut se faire qu'avec des informations fiables et précises, fournies par les autorités. Sur ce point, nous rappelons notre revendication au gouvernement, qui était d'obtenir le nombre exact des étudiants en cours d'études ainsi que les informations sur le lieu de ces études. L'utilisation des données reçues actuellement de la part du CEDIES s'avère insuffisante, puisque celles-ci ne regroupent que les demandeurs de l'aide financière. Il serait dès lors souhaitable que la sécurité sociale mette elle aussi à disposition les statistiques des allocations familiales, dans



lesquelles tous les étudiants sont recensés.

Dans le contexte de l'orientation et de l'information, l'ACEL tient à rappeler qu'elle souhaite rester le premier partenaire du CEDIES à l'avenir, surtout pour l'organisation de la Foire de l'Étudiant.

Reste à mentionner que l'ACEL souhaite également une orientation pour les étudiants en cours d'études supérieures. Ainsi, par exemple un étudiant « Bachelor » doit pouvoir se réorienter en vue d'un diplôme de Master. La nouvelle structure d'orientation devra donc disposer de bons moyens d'information, autant pour les élèves que pour les étudiants.

La recherche, le 3^{ème} cycle et la diversification économique

L'ACEL se réjouit du fait que la recherche soit encore plus promue au Luxembourg, aussi bien à l'Université du Luxembourg, que dans le secteur privé. Or, il faudra veiller à ce qu'on ne soutienne pas exclusivement les projets qui rapportent des bénéfices au secteur privé.

Grâce aux efforts dans le domaine de la recherche et de la création d'une société du savoir, le gouvernement a fortifié la base pour une diversification de l'économie luxembourgeoise. A ce sujet, l'ACEL souhaite donc un meilleur encadrement du 3^{ème} cycle d'études à l'Université du Luxembourg ainsi que le développement d'une école doctorale, réclamée par le rapport du comité de l'évaluation externe de l'Université du Luxembourg.

Il faut également mentionner qu'une diversification de l'économie ne peut se faire que s'il existe dans la société un plus grand intérêt pour les sciences. Il est incontestable que beaucoup de jeunes s'intéressent peu aux sciences et évitent en conséquence des études dans ce domaine. Il faut dès lors familiariser les enfants avec les sciences dès les premières années scolaires. D'autre part, il faut aussi rendre plus attractif les métiers scientifiques, comme la profession du chercheur et de l'ingénieur, et améliorer les conditions de travail des scientifiques. L'initiative « Gago-Biltgen », document élaboré en avril 2009 par les ministres François Biltgen et José Mariano Gago, vise précisément à réaliser ces objectifs. Il reste donc à voir ce que ces mesures apporteront dans les années à venir.

Le marché de l'emploi

Les diplômes du processus de Bologne et la réforme de la Fonction Publique

D'après la déclaration de Bologne, le diplôme Bachelor offre un niveau de qualification approprié pour l'entrée sur le marché de l'emploi. Or à l'heure actuelle, les diplômes du processus de Bologne, Bachelor et Master, ne sont pas encore reconnus dûment sur le marché de l'emploi luxembourgeois. L'ACEL invite donc l'Etat à prendre un rôle de pionnier et de restructurer les carrières de la fonction publique. Il s'impose de créer une carrière intermédiaire entre les carrières moyenne et supérieure, qui correspondra au diplôme



Bachelor. La carrière supérieure correspondra au diplôme Master. Tenant compte du principe de l'égalité, une réforme de la fonction publique ne devra pas se faire au désavantage de ceux qui sont diplômés dans un système éducatif antérieur au système de Bologne, qu'ils aient obtenu leur diplôme avant la réforme ou en période transitoire lors de l'implantation du processus de Bologne. Des diplômes comparables devront toujours donner droit à une classification équivalente.

L'ACEL insiste à préciser qu'elle s'abstiendra de toute discussion salariale concernant cette réforme.

Une telle valorisation du diplôme Bachelor donnera un signal au secteur privé pour mettre en évidence l'employabilité des diplômés Bachelor et pour reconnaître les études y associées.

Toutes les conclusions concernant les diplômes issus par le système de Bologne sont également à reporter sur les professions réglementées.

Ainsi, ceux qui n'ont qu'un diplôme Bachelor ne devront pas être écartés complètement des professions réglementées mais ceux qui ont acquis un diplôme de l'ancien système ne devront pas être défavorisés pour autant.

Les stages pour étudiants

Les stages en cours d'études deviennent de plus en plus importants pour de nombreux étudiants, et sont d'ores et déjà indispensables pour la validation de certains diplômes universitaires. Il est donc important qu'un nombre suffisant de places de stages existe au Luxembourg afin d'éviter un « brain drain ». Cette fuite du potentiel intellectuel à l'étranger provient du fait que les étudiants luxembourgeois ayant fait les stages dans leurs villes universitaires, restent dans ces entreprises étrangères après leurs études. Surtout pour la relance économique, le Luxembourg aura véritablement besoin de tous ces diplômés.

La Tripartite du 2 juin 2009 a décidé la création d'un guichet unique qui devra aider les élèves de l'enseignement secondaire technique à trouver des stages professionnels. Selon l'ACEL cette institution devra aussi être accessible aux étudiants. Ce guichet devra alors regrouper toutes les offres de stage et sera en plus compétent pour l'information des étudiants et des entreprises. Cet encadrement pourra être assuré par le service orientation professionnelle de l'ADEM. De plus, l'Etat doit encourager les entreprises à créer des places de stage. Des efforts supplémentaires doivent être faits dans les branches déclarées secteur de crise par le comité de conjoncture.

En outre, il s'impose de revoir la situation légale des stagiaires et de leur donner un propre statut légal défendant leurs intérêts. A ce jour il n'existe pas de base légale appropriée qui énonce les droits et les devoirs des stagiaires et des patrons de stage.



Le Chômage des jeunes universitaires

Influencé par la crise économique, le chômage des jeunes universitaires risque d'augmenter à partir de la rentrée 2009. L'ACEL revendique dès lors que des mesures temporaires soient prises, afin de faciliter les embauches pendant les temps de crises. Toutefois, ces mesures ne devront pas altérer les droits sociaux des jeunes employés.

L'ACEL se réjouit de voir que le gouvernement précédent a reconnu la nécessité de reformer l'administration de l'emploi (ADEM). L'ACEL réclame par contre que, dans une société du savoir, il faut une ADEM moderne qui réponde aussi aux exigences des universitaires, même si ceux-ci ne représenteront dans l'avenir qu'une minorité des demandeurs d'emploi.

Il existe au Luxembourg de nombreuses initiatives publiques et privées pour promouvoir l'entrepreneuriat. Cependant, les jeunes universitaires, accablés par le prêt afin de financer leurs études, ne sont pas disposés à créer leur propre entreprise. Pourtant, ce sont des idées avec un fort potentiel innovateur que les étudiants rapportent de leurs études à l'étranger et dont le Luxembourg aura besoin afin de diversifier l'économie et de développer une économie du savoir. Non seulement le jeune universitaire, désireux d'oser ses premiers pas vers l'indépendance, ne sera plus demandeur d'emploi, mais il créera même de nouveaux emplois hautement qualifiés. Puisque l'Etat a déjà reconnu qu'il faut promouvoir l'entrepreneuriat ainsi que le développement vers une économie du savoir, il devra également faciliter davantage les conditions des jeunes universitaires désireux se lancer dans l'indépendance.

Orientation

Une des causes du chômage intellectuel est le fait que de nombreux jeunes sont mal qualifiés. A ce point, nous rappelons l'importance d'une bonne politique d'information et d'orientation telle qu'elle est revendiquée plus haut dans ce document.

L'université du Luxembourg

L'ACEL poursuit avec intérêt l'évolution positive que l'Université du Luxembourg a parcouru à partir de sa création. Afin de renforcer cette évolution, l'ACEL se permet d'avancer quelques propositions.

La structure

Se référant au rapport d'évaluation externe de l'Université du Luxembourg, l'ACEL rappelle l'importance selon laquelle l'Université du Luxembourg doit réunir la recherche et l'enseignement. Après des bonnes démarches dans le domaine des recherches, il faut encore veiller à ce que la qualité de l'enseignement ne soit pas négligée. Afin de réaliser ceci, l'ACEL est favorable à l'intégration des étudiants dans le « Quality Management » de



l'Université, proposition exprimée par le document d'évaluation externe de l'Université du Luxembourg. Ainsi, l'ACEL souhaite un droit d'intervention pour les étudiants dans les décisions qui concernent l'Université.

L'ACEL est contrariée du fait que l'idée d'un site unique ait été rejetée. En tenant compte de cette réalité, l'ACEL exige que les étudiants n'aient pas de désavantages suite à la présence de deux campus distincts et que toutes les infrastructures et administrations de l'Université soient accessibles sur les deux sites de façon équivalente.

L'environnement étudiantin

Une condition importante pour réussir au mieux ses études, est la présence d'infrastructures nécessaires à la vie quotidienne des étudiants. Des bibliothèques bien accessibles, des salles de réunion et de travail ainsi que des logements à prix raisonnables sont à mettre en place. L'instauration de commerces et de restaurations pour étudiants ainsi que d'infrastructures de sport et de loisir, ne doit pas être négligée non plus.

Pourtant, il est impératif d'éviter la création d'un « ghetto étudiantin ». Ainsi, Il faut sensibiliser les gens à mettre à disposition des logements. Un tel concept a déjà été lancé avec le projet « Babushka », mais il faut intensifier ces efforts et promouvoir ces projets, afin que les étudiants puissent enrichir la société.

Comme l'université est répartie sur deux sites, il faudra que la mobilité des étudiants soit assurée. Un transport public bien organisé et des correspondances directes entre les différents sites seront dès lors indispensables.

Conclusion

Le présent document relève de nombreux défis pour les responsables politiques et la communauté étudiantine. Des investissements, de nouvelles infrastructures et des idées innovantes s'avèrent indispensables si on veut améliorer la situation des étudiants, des futurs étudiants et des jeunes sur le marché de l'emploi. L'ACEL se montre ouverte à toute proposition de ceux qui voudront intervenir dans l'intérêt des étudiants et espère rester le principal interlocuteur pour les autorités en ce qui concerne la représentation des étudiants.

